

TABLE OF CONTENTS

TABLE DES MATIÈRES

A. INTRODUCTION

- 1. Title
- 2. Number
- 3. Purpose
- 4. Applicability
- 5. Effective Date

B. REQUIREMENTS

R1 and R2

C. MEASURES

M1

D. COMPLIANCE

- 1. Compliance Monitoring Process
 - 1.1 Compliance Monitoring Responsibility
 - 1.2 Compliance Monitoring Period and Reset Time Frame
 - 1.3 Data Retention
 - 1.4 Additional Compliance Information
- 2. Levels of Non-Compliance
 - 2.1 Level 1
 - 2.2 Level 2
 - 2.3 Level 3
 - 2.4 Level 4

E. REGIONAL DIFFERENCES

VERSION HISTORY

A. INTRODUCTION

- 1. Titre
- 2. Numéro
- 3. Objet
- 4. Applicabilité
- 5. Date d'entrée en vigueur

B. EXIGENCES

E1 et E2

C. MESURES

M1

D. CONFORMITÉ

- 1. Processus de surveillance de la conformité
 - 1.1 Responsabilité pour la surveillance de la conformité
 - 1.2 Périodicité de la vérification de la conformité et délai de retour en conformité.
 - 1.3 Conservation des données
 - 1.5 Autre information sur la conformité
- 2. Niveaux de non-conformité
 - 2.1 Niveau 1
 - 2.2 Niveau 2
 - 2.3 Niveau 3
 - 2.4 Niveau 4

E. DIFFÉRENCES RÉGIONALES

HISTORIQUE DES VERSIONS

Traduction française de la norme de la NERC MOD-010-0

Steady-State Data for Transmission System Modeling and Simulation *Données en régime permanent pour la modélisation et la simulation du réseau de transport*

Ch.	English Version	Version française
-----	-----------------	-------------------

A. Introduction / Introduction

1.	Title: Steady-State Data for Modeling and Simulation of the Interconnected Transmission System.	1.	Titre : Données en régime permanent pour la modélisation et la simulation du réseau de transport interconnecté.
2.	Number: MOD-010-0	2.	Numéro : MOD-010-0
3.	Purpose: To establish consistent data requirements, reporting procedures, and system models to be used in the analysis of the reliability of the Interconnected Transmission Systems.	3.	Objet : Établir des exigences en matière de données, des procédures de présentation de rapports et des modèles de réseau uniformes qui serviront à l'analyse de la fiabilité des réseaux de transport interconnectés.
4.	Applicability:	4	Applicabilité :
4.1	Transmission Owners specified in the data requirements and reporting procedures of MOD-011-0_R1	4.1	Les propriétaires des réseaux de transport désignés dans les exigences en matière de données et dans les procédures de présentation de rapports qui figurent à l'exigence E1 de la norme MOD-011-0.
4.2	Transmission Planners specified in the data requirements and reporting procedures of MOD-011-0_R1	4.2	Les planificateurs des réseaux de transport désignés dans les exigences en matière de données et dans les procédures de présentation de rapports qui figurent à l'exigence E1 de la norme MOD-011-0.
4.3	Generator Owners specified in the data requirements and reporting procedures of MOD-011-0_R1	4.3	Les propriétaires d'installations de production désignés dans les exigences en matière de données et dans les procédures de présentation de rapports qui figurent à l'exigence E1 de la norme MOD-011-0.
4.4	Resource Planners specified in the data requirements and reporting procedures of MOD-011-0_R1	4.4	Les planificateurs de ressources désignés dans les exigences en matière de données et dans les procédures de présentation de rapports qui figurent à l'exigence E1 de la norme MOD-011-0.
5.	Effective Date: April 1, 2005	5	Date d'entrée en vigueur : Le 1 ^{er} avril 2005.

Traduction française de la norme de la NERC MOD-010-0

Steady-State Data for Transmission System Modeling and Simulation *Données en régime permanent pour la modélisation et la simulation du réseau de transport*

Ch.	English Version	Version française
-----	-----------------	-------------------

B. Requirements / Exigences

R1	The Transmission Owners, Transmission Planners Generator Owners, and Resource Planners (specified in the data requirements and reporting procedures of MOD-011-0_R1) shall provide appropriate equipment characteristics, system data, and existing and future Interchange Schedules in compliance with its respective Interconnection Regional steady-state modeling and simulation data requirements and reporting procedures as defined in Reliability Standard MOD-011-0_R1.	E1	Les propriétaires de réseaux de transport, les planificateurs de réseaux de transport, les propriétaires d'installations de production et les planificateurs de ressources (désignés dans les exigences en matière de données et dans les procédures de présentation de rapports qui figurent à l'exigence E1 de la norme MOD-011-0) doivent fournir les caractéristiques d'équipement, les données de réseau et les programmes d'échange interréseaux actuels et futurs appropriés, en conformité avec leurs propres exigences régionales en matière de données de modélisation et de simulation en régime permanent et en conformité avec leurs propres procédures régionales de présentation de rapports se rapportant à leur Interconnexion qui sont définies à l'exigence E1 de la norme de fiabilité MOD-011-0.
R2	The Transmission Owners, Transmission Planners, Generator Owners, and Resource Planners (specified in the data requirements and reporting procedures of MOD-011-0_R1) shall provide this steady-state modeling and simulation data to the Regional Reliability Organizations, NERC, and those entities specified within Reliability Standard MOD-011-0_R1. If no schedule exists, then these entities shall provide the data on request (30 calendar days).	E2	Les propriétaires de réseaux de transport, les planificateurs de réseaux de transport, les propriétaires d'installations de production et les planificateurs de ressources (désignés dans les exigences en matière de données et dans les procédures de présentation de rapports qui figurent à l'exigence E1 de la norme MOD-011-0) doivent fournir les données de simulation et de modélisation en régime permanent aux organisations régionales de fiabilité, à la NERC et aux entités désignées à l'exigence E1 de la norme de fiabilité MOD-011-0. Si aucun calendrier n'est précisé, les entités en question doivent alors fournir les données sur demande (dans les 30 jours civils).

C. Measures / Mesures

M1	The Transmission Owner, Transmission Planner, Generator Owner, and Resource Planner, (specified in the data requirements and reporting procedures of MOD-011-0_R1) shall have evidence that it provided equipment characteristics, system data, and Interchange Schedules for steady-state modeling and simulation to the Regional Reliability Organizations and NERC as specified in Standard MOD-010-0_R1 and MOD-010-0_R2.	M1	Chacun des propriétaires de réseaux de transport, des planificateurs de réseaux de transport, des propriétaires d'installations de production et des planificateurs de ressources (désignés dans les exigences en matière de données et les procédures de présentation de rapports qui figurent à l'exigence E1 de la norme MOD-011-0) doit conserver les éléments de preuve attestant qu'il a fourni les caractéristiques d'équipement, les données du réseau et les programmes d'échange interréseaux pour les besoins de la modélisation et de la simulation en régime permanent aux organisations régionales de fiabilité et au NERC conformément aux exigences E1 et E2 de la norme MOD-010-0.
----	---	----	---

Traduction française de la norme de la NERC MOD-010-0

Steady-State Data for Transmission System Modeling and Simulation *Données en régime permanent pour la modélisation et la simulation du réseau de transport*

Ch.	English Version		Version française
-----	-----------------	--	-------------------

D. Compliance / Conformité

1.	Compliance Monitoring Process	1.	Processus de surveillance de la conformité
1.1	Compliance Monitoring Responsibility Compliance Monitor: Regional Reliability organizations.	1.1	Responsabilité pour la surveillance de la conformité Vérificateur de la conformité : organisations régionales de fiabilité.
1.2	Compliance Monitoring Period and Reset Time Frame As specified within the applicable reporting procedures (Reliability Standard MOD-011-0_R2-M1). If no schedule exists, then on request (30 calendar days.)	1.2	Périodicité de la vérification de la conformité et délai de retour en conformité Selon la période indiquée dans les procédures qui s'appliquent à la présentation des rapports (exigence E2 et mesure M1 de la norme de fiabilité MOD-011-0). Si aucun calendrier n'est précisé, les données doivent alors être transmises sur demande (dans les 30 jours civils).
1.3	Data Retention None specified.	1.3	Conservation des données Aucune exigence précisée.
1.4	Additional Compliance Information None.	1.4	Autre information sur la conformité Aucune.
2.	Levels of Non-Compliance	2.	Niveaux de non-conformité
2.1	Level 1: Steady-state data was provided, but was incomplete in one of the seven areas identified in Reliability Standard MOD-011-0_R1.	2.1	Niveau 1 : Des données en régime permanent ont été fournies, mais elles étaient incomplètes dans un des sept volets indiqués à l'exigence E1 de la norme de fiabilité MOD-011-0.
2.2	Level 2: Not applicable	2.2	Niveau 2 : Ne s'applique pas.
2.3	Level 3: Steady-state data was provided, but was incomplete in two or more of the seven areas identified in Reliability Standard MOD-011-0_R1.	2.3	Niveau 3 : Des données en régime permanent ont été fournies, mais elles étaient incomplètes dans au moins deux des sept volets indiqués à l'exigence E1 de la norme de fiabilité MOD-011-0.
2.4	Level 4: Steady-state data was not provided.	2.4	Niveau 4 : Aucune donnée en régime permanent n'a été fournie.

E. Regional Differences / Différences régionales

1.	None identified.	1.	Aucune n'a été établie.
----	------------------	----	-------------------------

Traduction française de la norme de la NERC MOD-010-0

Steady-State Data for Transmission System Modeling and Simulation *Données en régime permanent pour la modélisation et la simulation du réseau de transport*

Version History

Version	Date	Action	Change Tracking
0	April 1, 2005	Effective Date	New

Historique des versions

Version	Date	Intervention	Suivi des modifications
0	1 ^{er} avril 2005	Date d'entrée en vigueur	Nouvelle norme